



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Enseignement obligatoire
Etablissement primaire Pré-du-Camp, Le-Sapay

Compte-rendu **Instance participative – n° 3** *mardi 10 avril 2018*

Horaire :	18h00 à 20h00	Lieu : Ecole Le-Sapay Bibliothèque (rez-inférieur)
Présent-e-s :	Représentant-e-s des parents : D. ROSSI, S. BOSSY (Pré-du-Camp) B. BOURGIN, J. PETRO (Le-Sapay) ; Représentant-e-s des enseignant-e-s : C. FRESARD, A. GAUTIER (Le-Sapay) S. HAIRER, M. SCHLOSSER(Pré-du-Camp) ; Délégués des enfants : Even, Ludivine, Olivia (Le-Sapay) ; Zoé, Emma, Luca, (Le-Sapay) G. SCHWARZ, responsable de secteur du GIAP C. RAMBACH, service de l'enfance (Plan-les-Ouates) F. ORTEL, directrice d'établissement	
Invité :	S. LAGRANGE, nouvelle Administratrice du groupement intercommunal Le-Sapay	
Excusés :	D. DEMIERRE, responsable de l'action sociale, commune de Lancy D. KOVALIV CARRON, responsable du service de l'enfance (Plan-les-Ouates) X. MAGNIN, conseiller administratif de la commune de Plan-les-Ouates	
Prise de notes :	J. MARQUIS, secrétaire de l'établissement	

1. Accueil

La Dir-E excuse les personnes absentes et souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle accueille à Mme Lagrange, nouvelle administratrice du groupement intercommunal et les enfants. Chacun se présente lors d'un tour de table.

Mme Séverine Lagrange explique son rôle d'administratrice du Groupement intercommunal qui compte une dizaine de collaborateurs (RBS, gardiens de piscine, assistante, etc.). Elle précise qu'elle a travaillé pendant 7 ans à la Commune d'Onex et qu'elle oriente son action pour que les utilisateurs des locaux puissent bénéficier avantagusement des espaces communaux.

2. Informations et questions des délégués des élèves

LE-SAPAY

Semaine multiculturelle et Fête

Une élève explique que durant la semaine, en classe, diverses activités ont été organisées entre « grands » et « petits » : les élèves ont notamment créé un arbre géant avec les dessins des mains de tous les élèves de l'école, créé des origamis.

Une autre enfant signale qu'il y a eu de la musique pendant la soirée de la Fête multiculturelle et que c'était très sympathique. Elle remercie l'association de parents pour les pop-corn et les barbes-à-papa qui ont eu un grand succès.

Un élève remercie les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) qui ont aidé à la mise en place des installations (bancs, tables, etc.).

Les élèves la Commune (prêt des tables, des bancs), ainsi que les enseignants pour ce qu'ils ont organisé dans les classes.

Logo pour le conseil d'école

Les élèves aimeraient que les logos réalisés pour le conseil d'école soient imprimés et mis sur les drapeaux devant l'école.

Un enseignant explique comment les logos ont été créés et élus. Les drapeaux actuels sont l'œuvre d'un artiste. Chaque œuvre sur les drapeaux reste 6 mois. C'est Mme Kunz, responsable de la Ferme de la Chapelle, qui coordonne le renouvellement et la mise en place des drapeaux. La Dir-E a soumis en février 2018 à Mme Meyer, qui collabore avec Mme Kunz, les 5 drapeaux élus, mais n'a pas encore eu de retour sur la faisabilité de leur impression sur les drapeaux. *Enfin, les drapeaux prochains seront ceux d'une école privée (prévus depuis 1 année). Mme Kunz propose que les drapeaux élus par les élèves soient les prochains et elle précisera à la Dir-E les ajustements à faire (ndlr).*

Terrain pour la récréation : perspectives

Les enfants de l'école aimeraient avoir l'esplanade avec le sol mou comme terrain de foot pour les récréations. En effet, les jeux de ballons sont totalement interdits dans le préau car il y a des puits de lumière.

La Dir-E appuie la demande d'utiliser « l'esplanade » en précisant qu'il n'y a plus de tournus des grands élèves pour occuper le terrain permettant les jeux de ballon, car il est occupé par les nombreuses classes de petits. Initialement, l'esplanade n'a pas été conçue pour être un terrain de récréation. Cependant, il serait souhaitable d'avoir une discussion avec Mme Lagrange à ce sujet, car le nombre d'enfants prévus dès l'année prochaine nécessitera le développement d'espace de préau.

Demandes

- Les enfants de l'école souhaitent que la fontaine soit fonctionnelle pour les beaux jours. Elle dit que quand il fait chaud, ils ont besoin de boire pendant la récréation et qu'ils n'ont pas le droit d'entrer dans le bâtiment pour aller se rafraîchir. *Depuis l'instance participative, la fontaine est fonctionnelle (ndlr).*
- Les élèves se demandent si l'association des parents va organiser une soirée raclette. Un représentant des parents rappelle qu'y a longtemps que cette tradition existait à l'école Les Serves. Un enseignant explique que, depuis que cette soirée se faisait à l'école des Serves (5 classes), il y a eu quelques problèmes lors des dernières éditions (problème d'accès à l'eau, l'électricité – défaillante lorsque de nombreux fours sont branchés simultanément). La Dir-E complète en précisant la charge de travail pour les enseignants est devenue trop lourde pour cette fête.

Les parents reconnaissent que l'organisation est devenue une grosse logistique. Lors d'une prochaine séance de l'association des parents, une évaluation sera faite, avec son nouveau Président, M. Kus, pour voir ce qui est faisable. *La soirée aura lieu le 12 juin 2018 (ndlr).*

PRE-DU-CAMP

Fête du printemps

Les élèves remercient la Commune de Plan-les-Ouates pour les infrastructures mises à disposition dans le suivi de la Fête du « Bonhomme hiver ».

Les élèves signalent qu'il y a eu un énorme buffet sucré-salé. Les enfants ont vendu des objets (décorations de Pâques) pour une association "Lumière pour Haïti"

Les parents sont remerciés pour leur participation et le beau buffet de nourriture et de brochettes de fruits ! Les crêpes étaient délicieuses et le Locados est vivement remercié !

Sortie d'automne

Suite à la sortie organisée en automne 2017 au Bois de la Bâtie, les élèves souhaitent que cet événement d'école puisse se reproduire l'année prochaine.

Les enseignants ont tous bien apprécié. Les couplages entre classes de grands et de petits étaient très positifs. Ils aimeraient reproduire cela l'an prochain et en discuteront avec l'ensemble de l'équipe enseignante.

Bilan récréation « grands-petits »

La récréation du 26 avril s'est bien passée pour sa classe au moins. Ils ont fait un jeu avec des 4P et ont dû s'entraider. Les enfants étaient répartis dans deux préaux.

Certaines classes étaient « couplées » : les élèves se sont mis par deux (un grand et un petit) et ont joué au loup, à la balle assise. Durant ce jeu, seuls les petits avaient le droit de tirer la balle (pour éviter des accidents) et les grands pouvaient l'intercepter pour la donner à leur équipe.

Les enseignants ont trouvé très positif : cela ressemblait à une grande leçon de gym géante. Il serait intéressant de laisser une fois libre, sans organisation pour voir ce qui se passerait.

Demande : fontaine

Les enfants souhaitent également avoir une fontaine pour s'hydrater. En effet, les élèves ne peuvent pas rentrer dans l'établissement pendant les récréations. En outre, la fontaine entre la salle communale et la salle de sport ne fonctionne plus et est de toute façon hors des limites du préau.

La Dir-E rappelle que cette demande revient depuis longtemps. Les enseignants ne se souviennent pas d'un retour de la Commune à ce sujet. Il faudrait en outre prévoir deux fontaines car il y a deux préaux. Mme Rambach se renseigne et donnera des nouvelles.

3. Informations et questions diverses

Inscriptions

La Dir-E donne le nombre d'élèves attendus, en date du 26 mars :

- A Pré-du-Camp : 48 1P pour 44 8P qui s'en vont. Situation assez stable.
- Au Sapay : 77 1P (80) pour 33 8P qui s'en vont. Des immeubles sont encore à remplir.

Il n'y a pas de chiffres définitifs pour cette fin d'année sur l'école Le-Sapay : toutes les arrivées s'échelonnent et c'est un gros travail qui impacte les enseignant-e-s (accueil en cours d'année) et la direction (gestion administrative).

Occupation des salles – grands/petits

Un parent demande si c'est toujours dans l'esprit de l'école du Sapay de mixer les classes de grands et petits : la Dir-E confirme que cette option est très profitable pour créer des liens et des responsabilités entre élèves. Elle reconnaît et regrette que cela pose parfois un problème pour le parascolaire, lorsque les petits sont répartis à des endroits différents. Un enseignant confirme qu'à PDC, c'est vraiment positif d'avoir les degrés mélangés dans l'école.

Parascolaire

Un parent demande si le parascolaire aura assez de place pour accueillir tous les enfants prévus en 2018-2019. Mme Schwarz précise que, pour le moment, les grands et les petits ont changé de salle car il y a plus de 60 petits. La responsable du parascolaire explique que c'est 70% des élèves du canton qui vont au parascolaire et que ce sont les plus jeunes qui sont le plus présents et le plus longtemps au parascolaire. Le GIAP va donner des informations aux parents via le cartable des élèves. Toutes les inscriptions pourront, à terme, se faire par internet avec un code pour e-démarches (un seul par famille). A partir de janvier 2019, les parents pourront annoncer une absence ou une participation exceptionnelle par internet.

Parking

Un parent signale qu'à chaque fête d'école, de nombreux parents se voient amendés pour avoir stationner leur véhicule hors des cases. Il souhaiterait que la police vienne contrôler plus souvent la vitesse sur le chemin de Compostelle et aimerait que la police soit un peu indulgente les jours de fêtes. Comme il y a un grand parking, au CeRN (centre entretien des routes nationales), il souhaite que cet espace puisse être mis à disposition, exceptionnellement, les soirs de fête.

La Dir-E dit qu'elle pourrait passer un message à la CICO, dans laquelle sont présentes de nombreuses personnes.

La Dir-E remercie tout le monde et propose de passer au buffet préparé par la Commune de PLO et le GIAP, qu'elle remercie.

La séance est levée à 19h45.

Prochaine date d'instance participative

Mardi 29 mai à 19h00 à la bibliothèque du Pré-du-Camp.

Le champagne sera apporté par un enseignant qui part à la retraite et l'apéritif prévu par la Dir-E.